

# CADETS

## DECIZE (58) - 27 ET 28 AOÛT 1988

Trente-trois cadets partent à l'aventure, le port de Saint-Thiébauld devant, et derrière le manager (le père) séparés par une limitation matérialisée à six mètres. Les commissaires ont pour directives d'aider ces moins de 16 ans à préparer leur place, aider autant que faire se peut, passer les boissons, bref éliminer tout prétexte visant à aider, même indirectement le petit.

L'adversaire principal est ce poisson-chat, fort en moustaches, aux redoutables piquants surtout pour les Nordistes et les Charentais qui n'en ont jamais vu. Les habitués de ce genre de poisson se reconnaissent car ils ont une main gantée.

**La première manche** est enlevée par Edouard Rager, du C.S.D. 45, avec 85 moustachus pour 3.036 points au n° 6, tandis que son compère Lefebvre fait 2° à l'as. Les places d'honneur sont réparties en dents de scie sur tout le parcours, l'aile amont est la plus pauvre. Les prises sont nombreuses puisque 1.259 poissons sont sortis pour un poids de 40,760 kg en deux heures.

**La deuxième manche** a lieu en plein Canal du Nivernais à quelques encablures du parcours du samedi. Même pêche que la veille, le poisson est bien réparti mais quelques brèmes sont mises au sec. Le secteur se gagne avec 75 prises pour 2.905 points au n° 2 par Stéphane Bridoux tandis qu'à l'autre aile, la régionale Karine Pinaud se classe 2° avec 50 prises pour 2.800 points en pêchant à quatre mètres. Déjà au total des deux manches le tandem du Loiret devient intouchable avec 5 points. Pour cette manche 1.370 poissons pour 46 kg.

**La troisième manche** se dispute sur le parcours de remplacement, le parcours initialement prévu est encombré de bateaux de plaisance et, de plus, pour y accéder il faut traverser la ville très encombrée par une marée humaine venue au Comice Agricole qui se termine ce 28 août. Donc cette troisième manche se dispute sur la rive

opposée au parcours de la deuxième manche. La pêche est semblable mais les données ne sont plus les mêmes avec un fort vent de travers. Les plus « grands » sont nettement avantagés et j'ouvre une parenthèse (comme il y a un championnat junior 17-18 ans, pourquoi ne pas modifier le cadet de 11 à 15 ans et passer le junior 16 à 18 ans ?). Le vainqueur de cette troisième manche, Nicolas Bezin, est au n° 15 avec 60 prises pour 2.490 points, ses suivants immédiats sont groupés au centre, l'as étant 6° et le trente-trois 9°. Les brèmes font la différence. Au cours de cette troisième manche il a été pris 1.251 poissons pour 44 kg.

Nous avons noté les visites de Mme et M. Pradalier et M. Beney, adjoint au maire, président de l'O.M.S. Tout ce monde, participants et accompagnateurs, se retrouve à la salle des fêtes de Decize pour le palmarès. Mme Sattonnet, maire de Decize, conseiller général et M. Beney, déjà cité, nous font l'honneur d'assister à ce palmarès.

Le délégué F.F.P.C. remercie tout d'abord les parents qui ont joué le jeu en respectant les consignes données par les organisateurs, puis les personnalités présentes et enfin les personnes qui se sont dévouées pour la réussite de ce championnat. L'assiette F.F.P.C. est remise au président du C.S.D. 58, M. Rolland, et la plaquette à M. Moreau, président du P.S.C. Decize. Avec les médailles F.F.P.C., les premiers reçoivent des coupes (14 coupes sont distribuées) des cadeaux offerts par Water Quen et les amorces Rameau. En outre, chaque participant emporte un palmarès, une céramique aux armes de Decize, un paquet de nougatines de Nevers, une montre et un dépliant sur l'histoire de la ville, les deux demoiselles, qui, bien qu'elles se classent 22 et 23° reçoivent une gerbe de glaieuls, une coupe et, délicate attention, une montre dame. Mme Sattonnet, toujours dévouées aux épreuves nationales de pêche, ce doit être la huitième qui est organisée à Decize, remercie tout le monde et offre un généreux et copieux vin d'honneur. Il convient de remercier encore Mme le Maire, pour sa grande disponibilité en notre faveur car la Comice Agricole l'a également très accaparée, et les organisateurs pour leur organisation irréprochable.

CLASSEMENT	NOMS ET PRENOMS	C.S.D.	TIRAGE AU SORT	1ère manche			2e manche			3e manche			TOTAL POINTS
				POINTS ET PRISES	PLACE		POINTS ET PRISES	PLACE		POINTS ET PRISES	PLACE		
1	RAGER E.	45	6-28-19	85/3035	1	69/2465	4	55/2155	3	8			
2	LEFEVRE J.	45	1-16-23	77/2585	2	62/2490	3	55/2135	4	9			
3	MAYEUX Ch.	62	25- 6-14	42/1740	9	54/2110	8	56/2160	2	19			
4	BEZIN N.	60	8-29-15	44/1500	13	63/2355	6	60/2490	1	20			
5	ROGER V.	61	24-12- 3	47/2035	5	54/1950	10	52/2100	5	20			
6	ONILLON V.	49	26-17- 6	55/2295	3	65/2405	5	37/1745	13	21			
7	BRIDOUX S.	91	23- 2-12	50/1720	10	75/2905	1	42/1530	17	28			
8	BAJOCCHI E.	03	27- 5-22	34/1460	14	42/1510	17	40/2000	7	38			
9	VILMANT J.	80	7-13-29	51/1715	11	58/2090	9	44/1520	18	38			
10	LETERME V.	59	29- 7-20	55/2015	6	35/1195	25	42/1990	8	39			
11	VERPILLAT Ch.	80	12-25- 2	33/1335	19	49/1805	11	51/1855	10	40			
12	NOEL A.	55	17-11-33	31/1335	20	47/1615	13	41/1915	9	42			
13	MONNERIE O.	33	31- 8-16	51/1835	8	38/1530	16	38/1410	22	46			
14	AFFILE O.	44	5-18-28	56/2150	4	39/1495	18	27/1075	26	48			
15	FOUCHIER G.	17	16-23- 1	22/1010	28	30/1610	14	56/2090	6	48			
16	AMORY C.	60	18-33-11	39/1355	18	42/1560	15	45/1595	15	48			
17	PERROIX S.	85	11-22-32	45/1885	7	31/1205	24	31/1515	19	50			
18	RINGUET J.C.	70	20-30- 8	41/1425	15	43/1675	12	32/1360	23	50			
19	PAUTRAT S.	45	4-27-13	36/1240	24	65/2245	7	35/1445	20	51			
20	TORRANO C.	84	3-14-26	32/1260	23	31/1375	20	50/1820	11	54			
21	GAILLARD Ph.	35	15- 1-24	38/1310	21	44/1410	19	47/1725	14	54			
22	SAVINEL C.	17	21- 4-27	32/1380	17	29/1105	27	50/1820	11	55			
23	PINAUD K.	58	22-32- 9	23/ 895	30	50/2800	2	20/1010	27	59			
24	CARON R.	49	2-24-21	22/1390	16	35 1275	22	39/1425	21	59			
25	VANEY J.	17	14-26- 4	19/1075	26	33/1305	21	40/1540	16	63			
26	DREUX B.	49	33-10-27	42/1510	12	35/1185	26	27/ 975	29	67			
27	ABASSI S.	59	30-19- 7	30/1290	22	19/ 715	32	28/1150	25	79			
28	DAUNY F.	91	10-31-18	29/1035	27	34/1060	28	20/ 780	30	85			
29	GUILLON O.	36	13- 3-25	18/ 720	32	35/1255	23	15/ 625	31	86			
30	CHIRON S.	17	28-21- 5	24/1220	25	28/1060	29	8/ 300	33	87			
31	DOPCHIE C.	24	19- 9-31	19/ 995	29	28/1000	30	26/ 980	28	87			
32	ANZIL Ch.	86	9-15-30	26/ 870	31	13/ 505	33	31/1295	24	88			
33	MAHY F.	47	32-20-10	11/ 435	33	20/ 820	31	11/ 505	32	96			